

Schuldbetreibungen - Poursuites pour dettes - Esecuzioni

VD

1.

Débitrice: **La Corsaz Sàrl**, Rue de la Corsaz 24,
1820 Montreux
2.

Commandement de payer N°: 7'901'977 du 02.06.2016
3.

Genre de procédure: Procédure ordinaire
4.

Créancier: CONFEDERATION SUISSE repr. Adm. féd. contribu-
tions TVA, Schwarztorstrasse 50, 3003 Berne
5.

Créance:
CHF 500.00
CHF 10.00
CHF 100.00
Frais supplémentaires: Frais de commandement de payer
Fr. 53.30 + frais d'encaissement
majoré des frais de publication
Cause de l'obligation: 1. Amende n° BU230505
(art. 89 LTVA) du 08.01.2016
2. Frais de procédure
3. Frais de procédure
6.

Remarques: Vevey, le 02.06.2016
Office des poursuites du district de la Riviera - Pays-d'Enhaut :
J. Grandjean, préposé
NOTIFICATION
Conformément à l'art. 66 al. 4ch. 2LP, la présente publica-
tion vaut notification au débiteur ce 30septembre 2016 du
commandement de payer.

Office des poursuites du district de la Riviera - Pays-d'Enhaut
1800 Vevey

03069581